

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2024 Rôle triennal 2024-2025-2026 1ère année

AVIS est donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, qui sera, en 2024, en vigueur pour son 1^{er} exercice financier, a été déposé à l'hôtel de ville de la Municipalité le 13 septembre 2023 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, avant le 1^{er} mai 2024, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- 1. être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- 2. être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Beauharnois-Salaberry 2, rue Ellice Beauharnois (Québec) J6N 1W6

- 3. être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- 4. être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Beauharnois-Salaberry et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Étienne-de-Beauharnois, ce 14 septembre 2023.

Isabelle Dion

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels dans la municipalité et sur le site web de la municipalité le 14 septembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 septembre 2023.

Isabelle Dion

Directrice générale et greffière-trésorière